

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2014

Le trente septembre deux mille quatorze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Nuillé sur Vicoin s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Mickaël MARQUET, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 23 septembre 2014

Etaient présents : Albert ROGUET, Katia CLEMENT, Marc NICOLE et Francine DUPE, Adjoints,
Yannick COQUELIN, Sylvie RIBAUT, Stéphane DALIBARD*, Christophe AVRANCHE, Séverine GAINOUX, Séverine NAVINEL, Yoann PICHON, Virginie VIELLEPEAU.

*élu arrivé en cours de séance – point IX

Absent(s) excusé(s) : Stéphanie ANGIN ayant donné procuration à Séverine GAINOUX

Absent(s) non excusé(s) : Hubert MEILLEUR

Assistait également : Mme Marie-Noëlle TENDRON, secrétaire de Mairie

M. F. DUPE a été élue secrétaire de séance.

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26 AOUT 2014

Le compte rendu de la séance du 26 août 2014 est approuvé à l'unanimité.

II. RESSOURCES HUMAINES – HORAIRES AGENTS PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRE

DCM 2014-087

Le Maire rappelle que suite à l'exposé de la séance du 1^{er} juillet 2014, le Comité Technique a donné un avis favorable. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide les horaires.

III. BUDGET COMMUNE / SPANC / EAU ASSAINISSEMENT – MISE EN NON-VALEUR

DCM 2014-088

M. NICOLE, Adjoint, informe de la proposition de la Trésorerie de mettre en non-valeur les écritures suivantes :

- Budget Commune 80.90 € (état du 08/09/2014)
- Budget Spanc 0.50 € (état du 09/09/2014)
- Budget Eau Assainissement 409.50 € (état du 08/09/2014)

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide les mises en non-valeur

IV. TARIF VENTE BUREAUX

DCM 2014-089

Le Maire expose qu'un tarif de bureau a été pris lors de la séance du 26 mai 2014 pour la somme de 15 €.

Il est proposé de vendre les bureaux doubles à 15 € et les simples à 10 €.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide la vente des bureaux à 10 €.

V. CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

DCM 2014-090

Le Maire informe que le règlement du contrat de location a été validé par délibération de conseil (DCM 2012-075). Au vu des doubles locations le week-end, il est proposé l'évolution suivante au contrat : « En cas de plusieurs locations dans le week-end, un élu vous contactera pour les horaires des états des lieux ».

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide la modification de contrat.

VI. PROJET IMPLANTATION ANTENNE FREE

DCM 2014-091

Le Maire expose le projet d'implantation de l'antenne FREE sur la commune (château d'eau) pour un loyer annuel de 3 341 €. La redevance est indexée sur l'Indice de Référence des Loyers publié par l'INSEE.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide l'implantation d'une antenne FREE sur le château d'eau et autorise le Maire à viser la convention et tout acte inhérent au dossier.

VII. ECOLE DE MUSIQUE DE L'HUISSERIE – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013/2014

DCM 2014-092

A.ROGUET, Adjoint, expose le rapport d'activité 2013/2014 de l'école de musique. La fréquentation est comptée en trimestre, soit 6 trimestres pour la formation musicale (18 pour l'année N-1) et 21 trimestres pour la formation instrumentale (27 pour l'année N-1).

La participation de la commune est de 4 149.28 € pour l'année 2013/2014 (N-1 : 6 759.86 €).



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2014

Le Conseil Municipal, après délibération, valide le rapport (1 abstention).

La convention sera revue pour la saison 2015/2016.

Les élus concernés n'ont pas pris part à la délibération (F DUPE et M MARQUET)) - Article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VIII. SDEGM – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

DCM 2014-093

A.ROGUET, Adjoint, expose le rapport d'activité 2013.

Il est consultable sur le site internet du SDEGM (<http://www.sdegm.fr/toutes-nos-actualites/publications/>)

Il est approuvé à l'unanimité.

Suite à la demande de V VIELLEPEAU, les rapports seront joints aux convocations de conseil municipal (envoi dématérialisé).

IX. LAVAL AGGLOMÉRATION – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

DCM 2014-094

S. DALIBARD prend part à la séance de Conseil Municipal.

Le Maire expose le rapport d'activité 2013. Il est approuvé à l'unanimité.

X. SERVICE PUBLIC DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

DCM 2014-095

Le Maire expose le rapport d'activité 2013. Il est approuvé à l'unanimité.

Le container à verre route d'Entrammes sera déplacé à côté de la salle des fêtes dans le 1^{er} semestre 2015.

XI. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- PLU, une lettre d'observations de la Préfecture est arrivée en Mairie.
- SCOT Pays de Laval et de Loiron : Celui-ci a été validé le 14 février 2014. Le PLU de la commune devra être compatible avec le SCOT dans un délai de 3 ans à compter de son approbation et un an si la mise en compatibilité nécessite une évolution mineure afin que l'intégration des différents documents soit plus rapidement effective.
- Comité de Jumelage : invitation au carnaval de Mittelneufnach en février 2015 (12 /15 février)
- La composition de la Commission Communale des Impôts Directs :

<i>Commissaires titulaires</i>	<i>Commissaires suppléants</i>
Mickaël BAURIN	Alain MARSOLLIER
Robert DALIBARD	Patrick CROZAT
Martine MENARD	Michel FLECHAIS
Christèle MADIOT	Chantal GESLOT
Hervé ROYER (*)	Joseph MARQUET (*)
Jean de DROUIN de BOUVILLE (**)	Christopher MILNE (**)

(* hors commune)
(**propriétaire de bois)
- Permanences des élus (samedi de 10h à 12h) - (pour mémoire)

- 11 octobre 2014 Albert ROGUET	- 7 mars 2015 Albert ROGUET
- 15 novembre 2014 Mickaël MARQUET	- 4 avril 2015 Mickaël MARQUET
- 13 décembre 2014 Katia CLEMENT	- 6 juin 2015 Katia CLEMENT
- 10 janvier 2015 Marc NICOLE	- 4 juillet 2015 Marc NICOLE
- 7 février 2015 Francine DUPE	
- Conseils Municipaux : (20h30) - (pour mémoire)
 - 28 octobre 2014 - 25 novembre 2014 - 9 décembre 2014

Le Maire,
Mickaël MARQUET

Les Conseillers municipaux,
La séance est levée à 22 h 05



MAIRIE de NUILLÉ SUR VICOIN